

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Charette. — V Les catholiques anglais.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 22 octobre

Messe du Patronage de la Sainte Vierge, double majeur; mém. du 20e dim. et de sainte Hedwige; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Vêpres du S. Rédempteur (double majeur), mém. 1o du Patronage, 2o du dim., 3o de sainte Hedwige.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 29 octobre

Diocèse de Montréal. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Ile Bizard); du 28 octobre, Ss. Simon et Jude (Charlemagne).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 28 octobre, saint Simon et saint Jude.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 29 octobre, saint Narcisse.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Bury).

Diocèse de Pembroke. — Du 24 octobre, saint Raphaël (Springtown); du 29 octobre, saint Narcisse (Rockliff).

Diocèse de Valleyfield. — Du 23 octobre, saint Rédempteur.

J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mercredi, 18 octobre — Bon-Pasteur, Maison Provinciale.

Vendredi, 20 " — Saint-Enfant-Jésus.

Dimanche, 22 " — Saint-Viateur.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 22 septembre 1911.

LE 20 septembre s'est passé à Rome sans troubles extraordinaires. On avait raison de les craindre, et l'inquiétude était grande. Les cercles anticatholiques avaient formé bruyamment le projet de mettre en grande solennité une pierre commémorative de la fondation du Cercle Giordano Bruno sur la place Rusticucci, à deux pas du Vatican, et presque sous les yeux du pape. Les catholiques de Rome, devant cette provocation et craignant que le gouvernement, qui s'appuie sur les partis extrêmes et ne repousse aucune alliance, n'accordât la permission, ont commencé à s'agiter. Les diverses fédérations se sont unies et ont déclaré que ce jour-là, à la même heure, elles réuniraient tous leurs adhérents et feraient au même endroit une manifestation d'amour et d'hommage au Souverain-Pontife. Les journaux maçonniques crièrent à la provocation; celle-ci était bien cependant leur fait, car s'ils n'avaient point formé ce plan, jamais les catholiques n'auraient eu la pensée de lui opposer leur manifestation. Le gouvernement fut embarrassé et un peu hésitant. Mais enfin, vaincu par l'évidence, dans la crainte d'un mouvement qui pouvait dépasser ce qu'il prévoyait, des conséquences qui s'ensuivraient soit à l'intérieur, soit aussi à l'extérieur, il a refusé aux cercles anticatholiques la permission de sceller leur pierre commémorative.

— La manifestation du 20 septembre s'est donc maintenue dans les limites traditionnelles, avec le discours anticatholique du maire de Rome. M. Nathan a repris le thème de l'année passée et a débité des phrases creuses, mais sonores, sur l'ob-

ourantisme
lumière e
coups de
monde, pa
humain d
car je n'ai
de Rome.
ses assises.
peu parler
plus pour c
tant plus d
et les coups
par ce qu'il

— Il y a,
décret de la
l'*Histoire an*
naires, soit e
tation. Il vi
préfet des Re
religieux. Je
décret du car
de sa lecture
chrétienne. "
cette histoire e
csiziale) de tell
roduction dan
consulter. " I
férentes revues
sorte de condan
mais disons que
arrivé.

curantisme du Vatican, sur Rome qui avait besoin d'air, de lumière et de liberté, que lui ont donné il y a 51 ans quelques coups de canon... Et maintenant, Rome est le centre du monde, par ce que de Rome est partie la délivrance du genre humain du joug de la superstition et de l'erreur. Je résume, car je n'ai point la prétention de faire de la réclame au maire de Rome. En même temps le convent maçonnique poursuit ses assises. Toutefois, contrairement à ses habitudes, il fait peu parler de lui. On ne sait guère ce qui s'y passe, raison de plus pour que les catholiques se défient. Un ennemi est d'autant plus dangereux qu'il ne dévoile pas son plan de bataille, et les coups qu'il frappe se ressentent plus douloureusement par ce qu'ils ne sont point prévus.

— Il y a, vous le savez déjà, une question Duchesne. Le décret de la Consistoriale, du 1er septembre 1911, défendait l'*Histoire ancienne de l'Eglise* de ce prélat dans tous les séminaires, soit comme livre de texte, soit comme livre de consultation. Il vient d'être étendu, par une circulaire du cardinal préfet des Religieux, à tous les ordres et à tous les instituts religieux. Je ne veux point analyser le livre en lui-même, le décret du cardinal de Laï indique suffisamment les dangers de sa lecture et montre le péril qu'elle fait courir à la foi chrétienne. " C'est pourquoi, dit-il en finissant, la lecture de cette histoire a été jugée périlleuse et même mortelle (*anche esiziale*) de telle sorte qu'on doit en défendre absolument l'introduction dans les séminaires, même comme simple texte à consulter. " Les catholiques sont avertis, et bientôt les différentes revues montreront aux lecteurs le bien fondé de cette sorte de condamnation. Pour nous, elle existe, cela suffit ; mais disons quelques mots de la façon dont l'auteur y est arrivé.

E

bre 1911.

troubles ex-
craindre, et
anticatholi-
e en grande
m du Cercle
pas du Vati-
tholiques de
le gouverne-
repousse au-
rencé à s'agi-
t déclaré que
is leurs adhé-
tion d'amour
aux maçonn-
ien cependant
an, jamais les
ser leur mani-
a peu hésitant.
nte d'un mou-
ait, des consé-
it aussi à l'ex-
la permission

lone mainten
s anticatholiqu
thème de l'a
nores, sur l'ob

— Mgr Duchesne, et c'est là son défaut capital, n'a pas fait de théologie sérieuse. Il en suivit les cours à Rome, pendant qu'il était élève de l'Ecole Française, dont il est aujourd'hui directeur, et il est facile de comprendre comment cette étude fut pour lui simplement accessoire. Le fonds théologique manquant, le sens catholique fut absent, et telle est la raison pour laquelle, s'occupant d'histoire, l'auteur a considéré les faits sans les juger avec le sens catholique. Mgr Duchesne cependant est un croyant convaincu; il a pour lui la vieille foi du breton, c'est un prêtre attaché à ses devoirs, et dans bien des circonstances il a montré une vraie piété; mais il ne faut point lui demander de faire parade de ces qualités quand il écrit. C'est alors un homme tout différent; c'est le savant sceptique qui doute de tout, raille tout, surtout les traditions catholiques, et n'a de louanges, ou au moins d'excuses, que pour les pires ennemis de l'Eglise, qu'ils soient hérétiques ou persécuteurs. Si les papes défendent leur pouvoir, ce sont des ambitieux que la soif du pouvoir aveugle jusqu'à leur faire commettre des actions repréhensibles. Par contre, leurs ennemis n'ont fait que repousser des usurpations injustifiées. Qu'on lise les *Premiers temps de l'Etat pontifical* de cet auteur, et on verra comment un prêtre catholique peut écrire d'une façon vraiment protestante. J'ajouterai même que des auteurs protestants montrent envers les papes de cette époque plus d'impartialité et même de bienveillance que Mgr Duchesne. Quand dans le cours de ses travaux, il se trouve aux prises avec le surnaturel, il s'embarrasse. Un membre de l'Institut de France ne peut admettre l'intervention physique de Dieu dans le monde (il laisse cependant l'Evangile en-dehors de la controverse). Et comme à chaque pas il rencontre l'action surnaturelle, soit par les guérisons, soit par les *Charismes*, qui dans les cent et quelques premières années de l'Eglise étaient

habitu
leur m
la ques
fice litt
saint La

— Ma
point po
tion crit
Le souci
l'interpré
ouvrage,
des papes
ces qualité
dans l'exp
que Mgr
tifier l'en
qu'il ne
mordante
lies ont f
croyable co
mal, au moi
cherchent pl
sation humai
fils.

— L'abbé I
à Rome était
qu'il était util
jugé d'un coup
ture en le noi
résultat fut ob
aisément la pré

habituels et nécessaires pour implanter la foi, il les réduit à leur minimum, explique comme il peut ce minimum, et quand la question devient trop embarrassante, s'en tire par un artifice littéraire, une pirouette, comme il lui arrive à propos de saint Léon III.

— Mais s'il faut lire cet auteur avec prudence, il ne faut point pour cela amoindrir son talent. Il a fait un livre, l'édition critique du *Liber Pontificalis*, qui est un chef d'oeuvre. Le souci d'établir le vrai texte, la recherche des documents, l'interprétation des sources sont les qualités maîtresses de cet ouvrage, qui servira toujours de fondement à toute histoire des papes dans le premier millénaire de l'Eglise. Ajoutons à ces qualités de fond une diction facile, la clarté et la précision dans l'exposition, un style qui répond au sujet, et on verra que Mgr Duchesne possède assez de qualités pour justifier l'engouement du public. Il faut bien dire aussi qu'il ne sait point se débarrasser de son esprit de mordante raillerie, et précisément ses nombreuses saillies ont fait le succès de ses ouvrages. Il est incroyable combien de catholiques aiment qu'on parle, sinon mal, au moins légèrement de leur mère la sainte Eglise, et cherchent plus à mettre en lumière les défauts de son organisation humaine qu'à s'édifier au spectacle des vertus de ses fils.

— L'abbé Duchesne devenu directeur de l'Ecole Française à Rome était une autorité avec laquelle il fallait compter et qu'il était utile de canaliser si possible. Léon XIII, qui avait jugé d'un coup d'oeil la situation, le fit entrer dans la prélature en le nommant protonotaire apostolique. Un premier résultat fut obtenu tout de suite. L'abbé Duchesne blaguait aisément la prélature; devenu prélat lui-même, il enferma ses

railleries. Voulant donner à son amour pour la critique une sorte de déversoir, on le nomma membre de la Commission historico-liturgique. Ses études pouvaient être très profitable à cette commission, et en voyant comment travaillent les consultants des Congrégations, il devait se prendre à les estimer; ce qui ne manqua pas. La Commission historico-liturgique n'a peut-être pas fait grand chose, au moins son activité échappe au public; mais Mgr Duchesne a été en quelque sorte un peu bridé par son titre, ce qui nous a épargné un certain nombre d'attaques.

— Mgr Duchesne avait publié les *Premiers temps de l'Etat pontifical*, puis *Les Origines du culte Chrétien*. Prenant position contre la tradition française et romaine, ses *fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule* sabraient, à la suite de Launoy, les plus vénérables traditions de l'Eglise de France et l'origine apostolique d'un certain nombre de ses diocèses. Ce volume ne resta pas sans réponse. Des savants chrétiens le prirent dans l'ensemble, d'autres défendirent vigoureusement telle ou telle tradition; pour ne parler que d'une d'elles, les traditions provinciales ont victorieusement résisté aux arguments dissolvants du prélat. Mais le moment était arrivé pour lui de condenser dans un ouvrage d'ensemble ses travaux et ses vues personnelles, et il fit *L'histoire ancienne de l'Eglise*. L'ouvrage parut, et c'est ce qu'il y a de plus étrange, avec l'*imprimatur* du Maître du Sacré-Palais. Il était en règle avec l'Eglise. Le livre était légalement catholique, reste à savoir s'il l'était réellement. Les qualités d'exposition de Mgr Duchesne, son renom d'historien, sa critique souvent acerbe créèrent à ce livre un succès de librairie; quatre éditions en quelques années et dix mille exemplaires vendus en sont la preuve. Cette histoire, — grâce à ses attaques dégui-

sées, à ses
amoindriss
cation de
hérésies où
lesquelles l'
l'aide du b
dernistes et

— Un pr
l'histoire de
et Loisy. La
thode philos
communicati
l'ex-abbé, a r
est arrivé aux
l'imprimatur
le parallèle n
teintes, dégrac
faire entre Loi
de vrai dans e
l'ex-abbé Hout

— Rome gar
lien et, qui plu
les théories de
grand clere et
flattait qu'il ne
Cependant on s
avis, de cette pr
vait dénoncé à e
pour en démont
rence, justifiant
Mgr Duchesne n'

sées, à ses réticences, à son dépouillement du surnaturel, à son amoindrissement des martyrs faisant parallèle à la justification de la persécution, à la façon dont elle comprend les hérésies où elle ne voit que de puérides questions de mots, pour lesquelles l'Eglise a eu tort de demander quand elle le pouvait l'aide du bras séculier, — est devenu le *vade mecum* des modernistes et des modernisants sans le savoir.

— Un prêtre apostat, l'ex-abbé Houtin, après avoir lu l'*histoire* de Mgr Duchesne, établit un parallèle entre le prélat et Loisy. Loisy arrive aux négations que l'on sait par la méthode philosophique; et il a abouti au Saint-Office et à l'excommunication majeure. Mgr Duchesne, toujours d'après l'ex-abbé, a repris les mêmes thèses par la méthode historique, est arrivé aux mêmes conclusions, et il a obtenu pour son livre l'*imprimatur* du Maître du Sacré Palais ! Il est certain que le parallèle n'est ni rigoureux ni exact; l'ex-abbé charge les teintes, dégrade les nuances, et il n'y a aucune comparaison à faire entre Loisy et Duchesne. Cependant il y a quelque chose de vrai dans ce parallèle, et on ne pourrait pas soutenir que l'ex-abbé Houtin ait tout à fait tort.

— Rome garda le silence. Ceci encouragea un éditeur italien et, qui plus est, pontifical, à faire connaître à son public les théories de l'*Histoire ancienne de l'Eglise*. Il n'était pas grand clerc et comme le livre français avait l'*imprimatur*, se flattait qu'il ne pourrait pas être refusé à l'édition italienne. Cependant on s'était ému, un peu trop tardivement à mon avis, de cette publication; un consultant du Saint-Office l'avait dénoncé à ce tribunal, un jésuite avait fait une brochure pour en démontrer les dangers, et l'*Unità Cattolica* de Florence, justifiant en cela son titre, montrait que l'*histoire* de Mgr Duchesne n'était pas catholique. Aussi quand les premiè-

ue une
mission
profita-
lent les
les esti-
-liturgi-
activité
ue sorte
i certain

le l'Etat
nant po-
stes épis-
Launoy,
et l'ori-
i. Ce vo-
ns le pri-
reusement
l'elles, les
aux argu-
rrivé pour
travaux et
le l'Eglise.
ange, avec
t en règle
ue, reste à
position de
ue souvent
quatre édi-
vendus en
ques dégui-

res feuilles arrivèrent sur la table du Maître du Sacré-Palais, celui-ci déclara qu'il fallait suspendre la publication. L'éditeur et l'auteur, peu contents de cette solution imprévue, en demandèrent les motifs, et on leur dit qu'il était nécessaire de modifier un certain nombre de passages. Mgr Duchesne consentit aux modifications demandées; mais plus avançait l'impression, plus les modifications devenaient nombreuses et graves. Mgr Duchesne prit alors le parti, pour emporter d'assaut la place, de faire une brochure où il justifierait son volume. Elle devait paraître dans le mois de novembre. Mais cette fois le Vatican prit les devants, et après avoir fait examiner l'*Histoire ancienne de l'Eglise*, la déclara dangereuse pour les séminaires.

— Ce n'est point une condamnation formelle; celle-ci cependant pourrait bien suivre sous peu. Si, en effet, on considère les attendus du décret qui justifie la mesure, dite économique, qui en est la conclusion, on ne voit aucune difficulté à ce que ceux-ci méritassent au lire une condamnation formelle. Mais n'anticipons pas sur les événements et contentons-nous d'affirmer que si le Saint-Siège condamnait l'*Histoire* de Mgr Duchesne, ce prélat trouverait dans sa foi de breton les éléments d'une soumission qui serait aussi respectueuse qu'absolue. Certes ce ne serait point sans un violent combat intérieur; car Mgr Duchesne est un convaincu, il croit fermement que ce qu'il a dit est l'expression de la vérité et a voulu, a cru rendre un service à l'Eglise en dégageant sa vie dans le passé des scories dont, d'après lui, l'ignorance et la superstition l'avaient jusqu'ici entourée. Mais il est prêtre avant tout et prendra à son actif cette devise: *errare humanum est, perseverare diabolicum*.

— On va faire au Vatican une amélioration importante

pour perm
d'une faç
seulement
Fondament
sant par la
d'où une la
première ro
verture des
De plus elle
1885 Léon X
donna au coc
pour aller at
une sentinell
dix mètres de
caux et à ceu
que s'établit
pape était sor
territoire itali
d'être; mais, c
des journaux r
l'affaire fit gr
— L'autre el
la Bibliothèque
sont ouverts, le
qu'il faut les c
d'y entrer, jusq
point gêner, av
toutes les fois q
visiteurs d'entr
tout l'hiver. Le
tard alors pour
avait été cherché

pour permettre au Souverain-Pontife d'aller dans les jardins d'une façon beaucoup plus commode. Jusqu'ici deux voies seulement étaient praticables, l'une passant à *la via delle Fondamenta* et faite pour les voitures; l'autre, intérieure, passant par la Bibliothèque et aboutissant au musée des statues, d'où une large grille s'ouvre de plain pied sur les jardins. La première route offre cet inconvénient d'être à l'heure d'ouverture des musées parcourue par les voitures des visiteurs. De plus elle faillit un jour créer un incident diplomatique. En 1885 Léon XIII monta en voiture à la cour Saint-Damase et donna au cocher l'ordre de passer par la *via delle Fondamenta* pour aller aux jardins. En face de la porte des Suisses, il y a une sentinelle italienne pour défendre l'accès de la *Zecca* et dix mètres de cette rue sont communes aux employés pontificaux et à ceux du gouvernement. Là-dessus une vive polémique s'établit dans les journaux pour savoir si, oui ou non, le pape était sorti de l'enclave du Vatican, s'il avait passé sur le territoire italien. En soi la question n'avait pas sa raison d'être; mais, comme c'était en été et qu'à Rome à cette époque les journaux ne savent pas trop quoi servir à leurs lecteurs, l'affaire fit grand bruit.

— L'autre chemin consiste à passer par la grande galerie de la Bibliothèque. Il faut toutefois observer que si les musées sont ouverts, les visiteurs entrent ou sortent par cette voie et qu'il faut les condamner à rester au musée, ou les empêcher d'y entrer, jusqu'à ce que le pape soit passé. Pie X, pour ne point gêner, avait pris le parti de ne pas aller aux jardins toutes les fois qu'il ne pouvait s'y rendre qu'en empêchant les visiteurs d'entrer aux musées, c'est-à-dire pendant presque tout l'hiver. Les musées ferment à trois heures, et il est trop tard alors pour se promener dans les jardins. Une solution avait été cherchée sous Léon XIII, mais était restée à l'état de

Palais,
L'édi-
ue, en
aire de
ne con-
it l'im-
uses et
er d'as-
son vo-
2. Mais
fait exa-
ngereuse

lle-ci ce-
on consi-
dite éco-
difficulté
formelle.
atons-nous
histoire de
breton les
euse qu'ab-
ombat inté-
fermement
roulu, a cru
ans le passé
superstition
vant tout et
est, perseve-

1 importante

projet. Elle vient d'être reprise sous Pie X qui y a donné son approbation. On va creuser un tunnel de trente mètres de longueur qui passera sous la *via delle Fondamenta*, sans cependant passer sous la Pinacothèque. Ce tunnel qui aura 5 mètres de hauteur et 7 de largeur, débouchera dans la partie basse des jardins; de là une rampe sinueuse, établie sur des murs de soutènement, reliera le tunnel à la partie supérieure des jardins. Tout a été minutieusement étudié pour ne toucher ni le casino de Pie IV ni les grands arbres qui se trouvent dans cette partie des jardins. De cette façon le Souverain-Pontife pourra profiter de la première éclaircie de beau temps pour aller aux jardins, et sans que les visiteurs des Musées soient en rien troublés dans leurs habitudes. C'était en effet assez gênant parfois quand on allait aux Musées ou qu'on voulait en sortir, d'attendre devant une porte fermée que le Souverain-Pontife fût passé. Naturellement on était obligé de fermer les portes un peu d'avance, ce qui devenait ennuyeux et pouvait parfois créer des difficultés quand on était en présence de visiteurs récalcitrants. Ce nouveau passage sera installé pour l'hiver prochain.

DON ALESSANDRO.

CHARETTE



cause de nos zouaves sans doute, et d'autre part, à cause de l'Eglise et de la France, Charette est un nom bien connu chez nous au Canada français. Une dépêche reçue hier (10 octobre), à l'archevêché de Montréal, nous apprenait la mort de l'illustre général, survenue, à son château de la Basse-Motte en Bretagne tout probablement, le cablogramme étant datée de Château-Neuf.

C'est la fi
dont la pro
dans ses vill
dépêche à M
niquer la te
tement télégr
mis aussi en

Comme Mo
fêtes jubilaire
sera absent qu
cérémonie con
cathédrale, oi
venir des zou
trine, le drap
1870, au servi
Charette.

Charette est
trente ans. A
Barthélemy, ch
Justin, chez M
Mgr Gérin, pa
l'objet de réce
mons de relire
récit de ces fé
au coeur et fait
En quittant
1882, le généra
lettre touchante
Je ne veux pas
partie de mon
cueil que vous

C'est la fille de Sir Georges-Etienne Cartier, Mlle Hortense, dont la propriété à Cannes voisinait avec celle du général dans ses villégiatures sur la côte d'Azur, qui a envoyé cette dépêche à Monseigneur, en priant Sa Grandeur d'en communiquer la teneur aux zouaves. Mgr l'archevêque a immédiatement télégraphié au chevalier Rouleau à Québec, et il s'est mis aussi en communication avec nos zouaves de Montréal.

Comme Monseigneur part aujourd'hui (11 octobre) pour les fêtes jubilaires de Son Eminence le cardinal Gibbons, et qu'il sera absent quelques jours, on annonce remise à plus tard une cérémonie commémorative, que présidera Sa Grandeur dans sa cathédrale, où se trouve, comme on le sait, la chapelle-souvenir des zouaves canadiens, et où se conserve, dans une vitrine, le drapeau qui guida nos modernes croisés, de 1868 à 1870, au service de Pie IX, sous les ordres mêmes de M. de Charette.

* * *

Charette est venu au Canada en 1882, il y aura bientôt trente ans. A Montréal, à Québec, à Saint-Hyacinthe, à Saint-Barthélemy, chez le curé Moreau, ancien aumônier, et à Saint-Justin, chez M. le curé Gérin, ancien zouave, aujourd'hui Mgr Gérin, partout le cher colonel des zouaves canadiens fut l'objet de réceptions enthousiastes et affectueuses. Nous venons de relire dans le *Bulletin de l'Union-Allet* du temps, le récit de ces fêtes inoubliables. Cela vraiment donne chaud au coeur et fait du bien à l'âme.

En quittant la terre canadienne, de Niagara, le 2 juillet 1882, le général adressait au président de l'*Union-Allet* une lettre touchante qui, débutait ainsi : "Monsieur le Président,— Je ne veux pas quitter le Canada, où je laisse la meilleure partie de mon coeur, sans vous remercier du chaleureux accueil que vous avez fait à votre colonel. Soyez mon inter-

prête auprès de tous les zouaves. Dites-leur que je les ai retrouvés tels que je les avais laissés il y a douze ans, et que je compte sur eux comme ils peuvent compter sur moi... ”

Et de fait, depuis trente ans, chaque fois que les circonstances l'ont suggéré, quand un ancien zouave par exemple recevait une distinction d'honneur, ou encore quand l'un d'entre eux partait pour le grand voyage de l'éternité, Charette, de loin, s'associait à nos joies et à nos tristesses. Plus d'une fois, en France, à la Basse-Motte, à Cannes ou à Paris dans cette boutique de Montmartre qu'il aimait tant, quand il voyait un Canadien, le vibrant général parlait de ses chers “ enfants ” du Canada. N'alla-t-il pas un jour, lui, le vieux général à cheveux blancs, jusqu'à remplir avec émotion les modestes fonctions de servant de messe auprès de Mgr notre archevêque ?

Nos journaux quotidiens de Montréal reproduisaient hier, d'une copie fournie par l'archevêché, la gravure-modèle du beau tableau *Charette chargeant à Patay* de Lionel Royer. Ce tableau, dont le général a distribué quelques copies à ses meilleurs amis, a toute une histoire bien canadienne. M. de Charette donna l'original à l'*Union-Allet*. On peut l'admirer encore dans le grand salon d'un de nos voisins de l'archevêché, ancien zouave naturellement, et le plus fidèle qui soit, M. le chevalier Edwin Hurtubise. Sur la copie, très jolie que possède Monseigneur, et qui occupe une place d'honneur dans l'un de ses salons de réception, de sa propre main le général a écrit cette dédicace: “ A Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal — Cette gravure revient de droit à Votre Grandeur, ainsi que les hommages respectueux de votre humble serviteur — Charette, Paris, 3 mars 1905 ”.

• • •

Charette
de contemp
tenir, et il r
son grand o
ans, comman
fut celle d'u
dans la carr
Il estimait a
d'un gouver
1860, il vint
à la brèche de
IX, il dut rei
bientôt pour
légitimistes e
subissait la pi
duisit pas ses
pourtant de g
mière fois les
voulut incorp
déclina l'honn
confier le man
ter soldat du pa
lui disait Allet,
IX, Léon XIII
can, Charette at
miration et à l'a
toujours prêt à
dans l'attente.
mais il est bien
eut la force, Cha
et de la papauté.

Charette était sûrement l'une des grandes figures du monde contemporain. Fils et petit-fils de héros, il avait de qui tenir, et il ne forligna jamais. Les *Géants de la Vendée*, que son grand oncle, l'illustre de Charette de la guerre des Chouans, commanda, avaient en lui un digne descendant. Sa vie fut celle d'un soldat sans peur et sans reproches. Il débuta dans la carrière des armes sous les drapeaux de l'Autriche. Il estimait alors qu'il ne pouvait servir en France la cause d'un gouvernement qu'il regardait comme illégitime. En 1860, il vint se mettre au service du pape, et il était encore là, à la *brèche de la Porta Pia* en 1870, quand, sur l'ordre de Pie IX, il dut remettre au fourreau sa vaillante épée. Il la reprit bientôt pour défendre la France. Cette fois, ses sentiments légitimistes cédèrent devant l'imminence des malheurs que subissait la patrie. Et à Patay comme à Loigny, s'il ne conduisit pas ses *Volontaires de l'Ouest* à la victoire, il couvrit pourtant de gloire le cher drapeau qui arborait pour la première fois les couleurs du Sacré-Coeur. La paix signée, on voulut incorporer son régiment dans l'armée française. Il déclina l'honneur. Les électeurs de Marseille voulurent lui confier le mandat de député. Il refusa. Il était et il voulait rester soldat du pape. "Quand on a servi un pape comme Pie IX, lui disait Allet, et qu'il est prisonnier, on attend." Après Pie IX, Léon XIII et puis Pie X sont restés prisonniers au Vatican, Charette attendit. Et la mort, qui vient de l'enlever à l'admiration et à l'affection de tous les siens, l'a trouvé, à 79 ans, toujours prêt à partir pour Rome, presque l'arme au bras, dans l'attente. Nous parlons sans doute en langage figuré; mais il est bien sûr que sur un appel du pape, tant qu'il en eut la force, Charette serait parti pour la défense de l'Eglise et de la papauté.

• • •

Ce nous est une gloire, à nous Canadiens, et à nos zouaves surtout, de constater que le général de Charette nous gardait un si bon souvenir. Celui qui écrit ces lignes n'était en 1882 qu'un modeste écolier de syntaxe. Il se rappelle pourtant, comme si c'était d'hier, la réception donnée au général par l'*Union-Catholique*, dans la salle académique des Pères Jésuites, rue Bleury, à Montréal. Un trait du discours de l'illustre soldat lui est ce soir-là entré dans le cœur pour n'en plus sortir. Avec l'âge, sans doute, il a compris que le compliment du général à l'adresse des Canadiens — que constituait ce trait — était surtout fait de bienveillance et d'amabilité. Mais volontiers, à l'occasion, il le redit aux jeunes qui montent à l'avenir.

“ Un jour, disait donc M. de Charette à son auditoire canadien de la salle du Gesù, je demandais au général de Lamoricière comment il fallait s'y prendre pour former un bon bataillon de zouaves ? Car vous n'ignorez pas que chez les zouaves, nous avons de toutes les nationalités: des Italiens, des Suisses, des Autrichiens, des Allemands, des Irlandais, des Anglais et des Français... M. de Lamoricière me répondit — il se souvenait évidemment de la ténacité anglaise, dont Fontenoy et Waterloo restent d'illustres exemples, et aussi de cette *furie française*, que naguère toutes les capitales de l'Europe ont dû admirer à leurs dépens — : “ Placez les Français en avant et les Anglais en arrière; les Anglais ne reculent jamais et les Français avancent toujours! ” Messieurs, ajoutait Charette en souriant à ses auditeurs canadiens, parce que vous avez gardé beaucoup de la vaillance française et qu'au contact de vos concitoyens d'une autre origine vous avez bien gagné quelque chose, j'en ai toujours conclu que je pouvais placer “ mes Canadiens *partout*. ”

Si Charette nous aimait, nous le lui avons bien rendu. Son

nom res
nous pla
endormi
Devan
le Canad
Honneur



E
1
sait que le
ses a été l
Vérité catl
compléter
vres religie
nières anné
La ville d
lamment pa
vent, on re
maçons, par
catholiques
saluent respo
plète était à
William Stev
distes, et que
sa religion d
l'hospitalité e
ter, voulut as

nom reste et restera parmi les plus aimés de ceux que nous nous plaisons à citer, quand il s'agit de réveiller les ardeurs endormies ou de stimuler l'enthousiasme des jeunes.

Devant la tombe du grand général qui fut notre ami, tout le Canada catholique et français s'incline respectueusement. Honneur à sa mémoire et que Dieu ait son âme, à jamais !

LES CATHOLIQUES ANGLAIS

E congrès national catholique anglais qui vient de se tenir à Newcastle on Tyne a eu un succès aussi brillant que le premier, tenu l'an dernier à Leeds. On sait que le point de départ de ces grandes assemblées religieuses a été la conférence annuelle de l'admirable Société de la Vérité catholique, que Mgr Bourne a eu l'heureuse idée de compléter par une réunion des vingt et quelque autres oeuvres religieuses ou sociales qui ont pris naissance dans ces dernières années.

La ville de Newcastle semblait en fête : ses rues étaient brillamment pavisées, et parmi les couleurs qui claquaient au vent, on remarquait surtout celles du pape, que les franc-maçons, par un inqualifiable abus du pouvoir interdisent aux catholiques français d'arborer, et que les protestants anglais saluent respectueusement. Du reste, la tolérance la plus complète était à l'ordre du jour. Le lord-maire de Newcastle, sir William Stevenson, bien qu'appartenant à la secte des méthodistes, et que, suivant l'usage des non-conformistes, il prêche sa religion dans des réunions locales, non content d'offrir l'hospitalité chez lui à Mgr Bourne, archevêque de Westminster, voulut assister à l'inauguration du congrès, revêtu de ses

insignes et accompagné de sa suite. Le premier magistrat d'une ville voisine, M. Costelloe, maire de Gateshead, qui est catholique, assistait aussi au congrès en costume officiel. Sir W. Stevenson souhaite en excellents termes la bienvenue à l'archevêque de Westminster et aux autres prélats qui l'accompagnaient, NN. SS. les évêques de Hexham et Newcastle, de Salford, de Birmingham, de Northampton et de Portsmouth. Il leur dit que, bien que ne professant pas la même religion, il était heureux de tendre une main fraternelle à ceux qui servaient la cause et les intérêts de notre commun Sauveur et s'efforçaient de rendre les hommes meilleurs.

Mgr Bourne, après avoir remercié le lord-maire de Newcastle et envoyé une dépêche au Souverain-Pontife pour l'assurer du respect, de la fidélité et de l'affection des congressistes, et solliciter pour leurs travaux la bénédiction apostolique, prononça le discours d'inauguration, chef-d'oeuvre d'éloquence et de lucidité. Ce superbe morceau oratoire était divisé en trois points : 1o la position du pape que, nonobstant la prétendue loi des garanties, le gouvernement italien ne fait rien pour défendre contre les injures et les outrages ; 2o la révolution de Portugal qui touche particulièrement les catholiques anglais, à cause du Séminaire qu'ils possèdent à Lisbonne depuis des siècles ; 3o la question de l'enseignement secondaire. Mgr Bourne a déploré la situation faite aux écoles normales catholiques par les règlements du ministre de l'instruction publique lesquels porteront un coup fatal à ces établissements, et priveront ultérieurement les écoles primaires de leur personnel enseignant.